

IDENTIFICATION

NOM DU STAGIAIRE :	
TÉLÉPHONE:	
COURRIEL :	

COORDONNÉES DES PARTENAIRES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN ARTS	(418) 545-5011 (poste 5533)
DIRECTION COURRIEL : DUE_ARTS@UQAC.CA	
SECRÉTARIAT COURRIEL : SUE_ARTS@UQAC.CA	
COORDINATION COURRIEL : PUE_ARTS-LETTRES@UQAC.CA	

BUREAU DE LA FORMATION PRATIQUE : COURRIEL : STAGES-UQAC@UQAC.CA	
--	--

SUPERVISEUR DE STAGE :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	
ENSEIGNANT ASSOCIÉ :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

PRÉAMBULE

À l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), les programmes en enseignement offrent un cadre de formation basé sur le concept de praxis, une alternance théorie-pratique. Le stagiaire sera placé dans une perspective d'alternance de formation en milieu scolaire et en milieu universitaire, c'est-à-dire une perspective d'alternance entre la pratique de l'enseignement et la théorie de l'apprentissage. Plus précisément la partie portant sur les fondements de sa formation se déroulera à l'université alors que celle lui permettant d'explorer la profession d'enseignant se fera dans le milieu scolaire.

Ces programmes optent pour un partenariat concerté entre le milieu scolaire et l'apprentissage universitaire afin que le processus de formation du futur maître l'amène à comprendre son rôle de passeur culturel. Ils privilégient le développement de compétences professionnelles pour former des enseignants hautement qualifiés, cultivés et engagés dans leur milieu. Par des stages de formation pratique en milieu scolaire, ils visent également l'acquisition des habiletés et des attitudes propres à l'enseignement de la discipline choisie.

Le présent guide représente un outil essentiel au développement des futurs enseignants dont l'importance du rôle dans nos milieux scolaires est de plus en plus omniprésente pour la réussite éducative des jeunes. S'inscrivant dans une volonté de transmettre une vision globale de la formation pratique qui soit en lien avec la théorie, il fournit une documentation unique pour toute la durée du stage. Ce guide accompagnera les étudiants du baccalauréat en enseignement des arts en assurant un suivi progressif de la formation pratique et permet à tous les partenaires des stages en enseignement de situer leur importance dans l'accompagnement d'un stagiaire, de connaître leurs rôles et leurs fonctions dans cette démarche de formation pratique.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Baccalauréat en enseignement des arts (BEA 7209) offre un cadre pédagogique interdisciplinaire et interartistique pour la formation de spécialistes des arts, capables d'intervenir dans les 4 arts du domaine (plastiques et dramatiques) et dans les deux ordres d'enseignement (primaire et secondaire). Au cœur de la culture numérique, il offre une formation de pointe pour relever les défis techniques et technologiques reliés à l'enseignement, la pédagogie, l'apprentissage et à la création interdisciplinaire. Les finissants obtiennent le grade de bachelier en éducation (B. Éd.) et un brevet d'enseignement aux ordres primaire et secondaire, certifiant leur maîtrise des compétences professionnelles énoncées par le MEES.

Le programme offre une progression des apprentissages sur 4 années ouverte sur la construction de l'identité professionnelle d'artiste-pédagogue et de créateurs-chercheurs ainsi que le développement et codéveloppement des compétences professionnelles, créations et cocréations interdisciplinaires.

L'intégration de la culture numérique dès le début de la formation disciplinaire en arts et en pédagogie artistique, en lien avec le Collectif de recherche en enseignement des Arts (CREAgir) et la recherche-crédation des professeurs permet aux étudiants de profiter pleinement d'un cadre pédagogique interdisciplinaire axé sur la transposition didactique de l'art.

L'excellence des étudiants est encouragée par la présence d'un profil *Honor* permettant aux étudiants ayant les meilleurs résultats académiques de participer aux activités de recherche des professeurs et de choisir deux cours de la Maîtrise en éducation ou de la Maîtrise en art.

OBJECTIFS

Le programme vise à former des artistes pédagogues qualifiés, des passeurs culturels à la fois ouverts et critiques, conscients des enjeux économiques, sociaux et culturels de la formation artistique et de l'éducation artistique au Québec.

Par une formation pratique en milieu scolaire, ce programme permet l'acquisition de compétences, qui tiennent compte de chacune des dimensions de la professionnalisation de l'enseignement.

Maîtrisant la communication orale et écrite, l'enseignant des arts sera capable de développer des relations de collaboration avec les différents intervenants des milieux scolaire, artistique et culturel.

Son engagement dans une démarche réflexive l'amène à réfléchir sur la relation pédagogique, l'action éducative et l'acte créateur et le sensibilise à l'importance du co-développement des pratiques artistiques et culturelles en continu.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre une formation professionnelle en enseignement des arts spécifique à la discipline artistique actuelle;
- Permettre une formation disciplinaire en art actuel équivalente à celle de l'artiste professionnel;
- Permettre une formation à la recherche-action et la recherche-crédation soucieuse de l'actualisation en continu de la discipline artistique;
- Permettre une formation polyvalente au cœur de la culture numérique et à la fine pointe des nouvelles techniques, technologies et multimédia.

CALENDRIER ET ORGANISATION DES STAGES

		DATES PRÉVUES
3ENL110 Exploration des réalités de la profession enseignante 3 cr.	8 jours de stage	
	3 séminaires de pratique réflexive	
	Évaluation	
3EAR210 Stage d'enseignement des arts plastiques au primaire 3 cr.	Rencontre d'introduction	
	15 jours de stage	
	2 rencontres d'accompagnement et d'évaluation	
	Retour de stage	
3EAR310 Stage d'enseignement des arts interdisciplinaires au primaire ou au secondaire 6 cr.	Rencontre d'introduction	
	25 jours de stage	
	3 rencontres d'accompagnement et d'évaluation	
	Retour de stage	
3EAR410 Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire 12 cr.	Rencontre d'introduction	
	55 jours de stage	
	4 rencontres d'accompagnement et d'évaluation	
	Retour de stage	

OBJECTIFS DU STAGE

Les stages visent à permettre au stagiaire de s'engager dans une démarche de développement professionnel tout au long de sa formation initiale en enseignement. Il vise aussi à permettre au stagiaire de développer une vision significative de compétences professionnelles. Le stagiaire sera amené à prendre conscience progressivement de l'exercice de la profession enseignante.

LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE (ANNEXE I)

Le stagiaire a la responsabilité de contacter son enseignant associé dès qu'il reçoit la confirmation de son stage et de planifier une rencontre pré-stage avec son superviseur et son enseignant associé.

Les enseignants associés et les stagiaires s'entendent sur les modalités de fonctionnement lors des journées de stage ainsi que sur la façon de se préparer au stage.

Lors de cette rencontre, le stagiaire ;

- Présente et remet à l'enseignant associé le guide de stage ;
- Lui demande quelles sont ses attentes à l'égard des tâches qu'il a à effectuer ainsi qu'à l'égard de sa conduite en général ;
- Énonce ses propres attentes et discute de celles-ci (Annexe I) ;
- Manifeste un intérêt pour le projet éducatif de l'école et pour les autres tâches effectuées par l'enseignant associé ;
- L'interroge sur les règlements de l'école ;
- Le superviseur annonce les modalités d'évaluation et ébauche un horaire de visite.

Pour le stage 1 (voir Annexe 2)

Dans le but de participer réellement à la vie et aux activités se déroulant sur le terrain d'étude, l'étudiant stagiaire doit expérimenter des activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage. Plus précisément, des activités de 15 à 30 minutes devront être préparées par l'étudiant stagiaire sous la supervision d'un enseignant associé de la discipline étudiée. Ces activités devront ensuite être prises en charge par l'étudiant stagiaire dans les groupes-classes de l'enseignant associé qui sont concernés par ces dernières. Au cours de ce stage d'exploration des réalités de la profession enseignante, l'étudiant stagiaire devra prendre en charge un minimum de trois activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage, ce qui devrait correspondre à un minimum de deux à trois heures de prise en charge.

Pour le stage 2

DÉROULEMENT :

- Rencontre préparatoire ; 2 pratiques réflexives (dates à déterminer) ;
- Observation participante, intégration progressive, responsabilité partielle de l'enseignement puis prise en charge complète lors de deux situations problèmes d'apprentissage conçues par le stagiaire ;
- Retour de stage.

CONTENU :

- Observation participante et prise en charge conjointe ;
- Initiation aux différentes tâches de l'enseignant spécialisé en arts ;
- Initiation au fonctionnement de la classe d'art ;
- Développement compétences professionnelles des champs 1 et 2 ;
- **Conception, pilotage et évaluation d'une situation problème d'apprentissage de compétence SPAI Création en arts visuels ;**
- **Conception, pilotage et évaluation d'une situation d'apprentissage de compétence SAI Appréciation en arts visuels ;**
- Pratique réflexive : Analyse de deux situations de gestion de classe ;
- Rapport de stage.

Pour le stage 3

DÉROULEMENT

- Rencontre préparatoire au déroulement du stage à l'école entre le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur ; 24 jours de stage ; 3 pratiques réflexives (dates à déterminer) ;
- Observation participante, intégration progressive, responsabilité partielle puis responsabilité complète de l'enseignement lors du déroulement de trois situations d'apprentissages conçues par le stagiaire ;
- Retour de stage et présentation (TIC).

CONTENU

- Observation participante, prise en charge conjointe puis complète d'un groupe ;
- Initiation aux différentes tâches de l'enseignant spécialisé en art interdisciplinaire ;
- Familiarisation au fonctionnement de la classe/atelier d'art interdisciplinaire ;
- Développement des treize compétences et habiletés professionnelles ;
- **Conception, pilotage et évaluation de deux (2) situations problèmes d'apprentissage de compétence SPAI création en art interdisciplinaire ;**
- **Conception, pilotage et évaluation d'une (1) situation d'apprentissage compétence SAI appréciation les arts interdisciplinaires ;**
- Pratique réflexive : analyse de deux situations de gestion de classe ;
- Rapport de stage.

Pour le stage 4

DÉROULEMENT

Rencontre préparatoire au déroulement du stage à l'école entre le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur ; 54 jours de stage ; 4 pratiques réflexives (dates à déterminer) ;

- Observation participante, intégration progressive, responsabilité partielle et prise en charge complète de l'enseignement ;
- Retour de stage et présentation (TIC).

CONTENU

- Observation participante, prise en charge progressive et gestion complète des groupes-classes ;
- Participation aux différentes tâches de l'enseignant spécialisé en arts visuels et numériques ;
- Fonctionnement et gestion de la classe/atelier d'arts visuels et numériques ;
- Développement des treize compétences et d'habiletés professionnelles ;
- Réalisation d'une planification et à court et à moyen terme de l'enseignement ;
- **Conception, pilotage et évaluation de 4 situations problèmes d'apprentissage de compétence SPAI création en arts visuels et numériques ;**
- **Conception, pilotage et évaluation de 2 situations d'apprentissage de compétence SAI appréciation les arts visuels et numériques ;**
- Pratique réflexive : Analyse de deux situations de gestion de classe, dont l'une, de réussite et l'autre problématique ;
- Rapport de stage.

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Compétence 1: Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

Agir en tant que professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Compétence 2: Maîtriser la langue d'enseignement

Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.

Compétence 3: Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.

Compétence 4: Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.

Compétence 5: Évaluer les apprentissages

Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.

Compétence 6: Gérer le fonctionnement du groupe-classe

Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Compétence 7: Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.

Compétence 8: Soutenir le plaisir d'apprendre

Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.

Compétence 9: S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Compétence 10: Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.

Compétence 11: S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.

Compétence 12: Mobiliser le numérique

Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.

Compétence 13: Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les apprenants, les membres de l'équipe-école et la communauté éducative élargie.

Les dimensions des compétences professionnelles et guide d'(auto)évaluation

Cette section du guide de stage présente le référentiel de compétences professionnelles de la fonction enseignante. Il y a quatre catégories de compétences telles qu'identifiées par le MEES : les fondements, l'acte d'enseigner, le contexte social et scolaire et l'identité professionnelle. Ces catégories regroupent treize (13) compétences qui sont interdépendantes l'une de l'autre afin d'assurer une formation complète au futur professionnel de l'enseignement. D'ailleurs, pendant la durée de sa formation universitaire, l'étudiant en enseignement des arts aura eu l'occasion de développer ces compétences lors de sa formation disciplinaire et sa formation en pédagogie artistique, afin d'assurer qu'il soit fin prêt et compétent pour les tâches qui l'attendent en tant qu'enseignant au niveau primaire qu'au secondaire.

Les pages qui suivent aideront chacun des partenaires impliqués dans la formation pratique à l'auto-évaluation du développement des compétences chez le stagiaire. Pour chacune des douze compétences, on retrouvera : la définition de la compétence, les composantes et le niveau de maîtrise attendu au terme de la formation (BAC), ainsi que des manifestations du développement de chaque compétence pour chaque stage.

Il est à noter qu'il y a une progression dans les manifestations attendues du développement de la compétence et qu'elles sont cumulatives d'un stage à l'autre. Cette progression tient compte de la durée du stage et du milieu scolaire (primaire ou secondaire) ainsi que de la matière enseignée (arts plastiques ou arts dramatiques). En effet, le premier stage, même s'il est court, permet au stagiaire de s'initier à la réalité scolaire, à observer les enjeux qui s'y rattachent au niveau des structures, de la communication et de l'éthique et à réfléchir sur les compétences qu'il aura à développer et démontrer tout au long de sa formation. Le deuxième stage en arts plastiques au primaire offre l'opportunité au stagiaire de développer ses compétences au niveau de l'acte d'enseigner et du contexte social et scolaire, tout en continuant à développer les compétences relatives aux fondements de la pratique ainsi qu'à l'identité professionnelle. Il pourra consolider ses apprentissages lors du troisième stage en art dramatique au primaire ou au secondaire, qui est un peu plus long et offre donc plus d'occasions de développer ses compétences. C'est lors du quatrième stage en arts plastiques au secondaire que le stagiaire intègre les acquis de sa formation universitaire et a pleinement l'occasion de développer et d'approfondir ses compétences professionnelles. Aux termes de ses études, le stagiaire confirme sa qualité d'enseignant professionnel et devient autonome dans l'exercice de ses fonctions.

Légende de couleur pour le guide des compétences professionnelles

Dimensions prises en compte dans le stage 1				
Dimensions prises en compte dans le stage 2				
Dimensions prises en compte dans le stage 3				
Dimensions prises en compte dans le stage 4				

Compétence 1 : Agir en tant que médiateur d'éléments de culture

Agir en tant que professionnel, à la fois interprète, médiateur critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3

Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.

Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et de les diversifier.

Donner du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées de même qu'entre sa discipline et les œuvres, les récits, les productions du patrimoine culturel de l'humanité, les questions sociales, scientifiques, éthiques et politiques ou les situations de la vie courante.

Amener les élèves à expliciter et à justifier leurs représentations, leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.

Démontrer une compréhension approfondie des contenus du Programme de formation de l'école québécoise, notamment de ceux associés à la discipline d'enseignement (théories, notions, problèmes, méthodes, outils, pratiques, histoire, etc.) et de leur organisation intellectuelle afin d'en dégager les points de repère essentiels et les axes d'intelligibilité qui rendront possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.

Susciter chez les élèves l'esprit critique, la mise à distance et la réflexivité à l'égard de l'environnement immédiat, de l'univers médiatique et numérique, des phénomènes sociaux, scientifiques, artistiques, éthiques et politiques ainsi que des productions culturelles du passé et du présent.

Visée de la compétence dans le stage 3

Tout en prenant compte des stages antérieurs, le stagiaire approfondit ses compétences en tant que médiateur culturelle dans l'exercice de ses fonctions. Il pourra faire des liens entre sa pratique pédagogique et sa pratique artistique pour développer un espace critique, culturel et esthétique avec ses élèves. Dans le but d'entrer en relation pédagogique avec ses apprenants, le stagiaire prend en compte la culture première des élèves pour les amener à une culture seconde (les arts actuels). Le stagiaire entamera une réflexion sur sa propre sensibilité artistique dans diverses sphères (sociale/politique/culturelle/etc.) pour s'ouvrir à une posture critique et esthétique dans laquelle il est immergé. Une ouverture vers une posture de l'empathie se déploie dans ce stage afin de permettre au stagiaire de laisser les élèves avoir des prises de position et expliciter des jugements critiques et esthétiques.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

T'es-tu senti médiateur d'élément de culture lors de ton stage?

Quels moyens pourrais-tu déployer pour développer davantage ta posture de médiateur?

Fais-tu des liens entre ta pratique artistique et ta position de médiateur d'éléments de culture?

Dans quelle mesure tes interactions avec les élèves t'ont-elles permis d'apprendre à connaître leur culture et à partager la tienne? Donne un exemple.

Comment vois-tu ta progression face à ta propre culture après 3 stages.

Décris-moi un moment où tu as fait appel à l'esprit critique de tes élèves.

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement

Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3
Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.
Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.
Employer un registre de langue approprié dans ses interventions auprès des apprenants, des parents et de ses pairs.
Prendre appui sur la langue maternelle des élèves et la valoriser pour favoriser l'acquisition de la langue d'enseignement.
Communiquer de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'apprenant dans ses apprentissages.
Intégrer, dans la planification de son enseignement, des outils visant à promouvoir la langue d'enseignement comme objet de culture.
Recourir aux différents modes d'expression de la langue (visuel, spatial, sonore et gestuel) pour soutenir le développement des compétences langagières des apprenants.

Visée de la compétence pour le stage 3
En prenant compte des différentes dimensions des précédents stages, le stagiaire se préoccupe de sa propre posture langagière devant ses élèves et s'adapte à la langue d'usage de ces derniers. Le stagiaire porte une attention particulière à ce que disent les apprenants dans un but de dialoguer avec ces derniers afin d'intervenir de manière efficace au besoin. Il est conscient qu'il doit trouver des solutions dans sa propre posture langagière. Il s'approprie le vocabulaire disciplinaire de l'artiste-pédagogue, dont ceux des différents langages artistiques. Le stagiaire voit une manière de réfléchir ces langages comme étant des médiums que les élèves peuvent utiliser à leur tour. Il développe des outils langagiers pour permettre une assurance dans la manière de s'exprimer dans les différentes communications.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Comment décrirais-tu ton expression orale dans tes interactions avec ton enseignant associé, les apprenants et les différents membres de la communauté ? As-tu observé une différence lors de ce stage en comparaison avec les deux autres?

Considères-tu ton expression orale et tes communications écrites de qualité au niveau de la langue?

Es-tu en mesure d'adapter ton langage à ton interlocuteur? Donne un exemple.

Y a-t-il un moment où tu as dû intervenir auprès d'un élève pour corriger son niveau de langage? De quelle manière t'y es-tu pris? Est-ce quelque chose sur lequel tu dois t'améliorer?

Quelles-sont tes stratégies pour améliorer la qualité de tes communications?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3

Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions dans une perspective de planification des apprentissages à court, à moyen et à long terme.

Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adapter à ses élèves.

Prévoir les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents et comprendre leur caractère contingent.

Veiller à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.

Prévoir le temps nécessaire à chaque étape de la situation d'enseignement et d'apprentissage.

Vérifier la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'enseignement et d'apprentissage et les modalités d'évaluation planifiées.

Prévoir des activités de préparation, d'intégration, de transfert et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimiser le développement des compétences.

Visée de la compétence pour le stage 3

Dans une poursuite de ses apprentissages en milieu de stage, le stagiaire crée des liens entre ses pratiques pédagogique et artistique en planifiant des situations d'apprentissage et d'évaluation. Ces dernières se veulent être le terreau fertile d'un maillage entre sa pratique artistique personnelle et sa pratique pédagogique. Le stagiaire favorise des thématiques faisant parties des préoccupations de l'art actuel et pouvant faire un pont entre l'art et la culture des élèves. Ce troisième stage, permettant un engagement long du stagiaire, la planification d'une évaluation est aussi possible. Sa nature étendue permet aussi de prévoir des planifications à courts et moyens termes et de prendre en compte une planification supplémentaire au niveau du temps, du matériel et de la gestion de classe. Finalement, le troisième stage offre une opportunité de mettre à profit des stratégies didactiques au sein de planifications qui seront testées, évaluées et ajustées.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Comment se déroule l'élaboration de tes planifications? Te sens-tu davantage à l'aise à faire cet exercice que les stages précédents?

Quelles difficultés as-tu rencontrées lors de l'élaboration de tes planifications? Comment y as-tu remédié?

Es-tu à l'aise pour ancrer tes planifications dans les programmes ministériels? Quelles sont tes stratégies pour se faire?

As-tu des outils ou quels outils pourrais-tu utiliser pour t'aider dans l'élaboration de tes planifications?

As-tu pu tester ou discuter de tes planifications avec ton enseignant associé? Quels sont les éléments qui ont été discutés/adaptés?

Es-tu ouvert à modifier et adapter tes planifications? Donne un exemple.

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3

Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations tout en mettant en évidence leur pertinence au regard des apprentissages antérieurs et ultérieurs.

Vérifier les préconceptions des élèves et réactiver les connaissances préalables aux situations d'enseignement et d'apprentissage.

Mettre en place diverses approches et stratégies ainsi que des tâches stimulantes et variées afin de susciter et de maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche et de cultiver leur autonomie.

Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continue de la compréhension des concepts, des connaissances, des stratégies ou des règles en jeu.

Visée de la compétence pour le stage 3

Le troisième stage se voit être le terrain d'essai des planifications élaborées lors de sa formation. Le stagiaire y est confronté au caractère imprévisible de la mise en œuvre d'une situation d'apprentissage et à l'importance d'une bonne planification. Il doit apprivoiser l'équilibre nécessaire entre la rigueur dans l'application de sa planification et la souplesse devant les événements qui pourrait l'affecter. Ce stage permet au stagiaire de faire ses premières armes dans la mise en œuvre de situation d'apprentissage de façon autonome. Il reste attentif à la réception de sa situation d'apprentissage par les élèves et ajuste son pilotage en conséquence. Lors de ce troisième stage, il est attendu du stagiaire d'être en mesure de stimuler une participation active des élèves et d'être capable d'évaluer leurs besoins et difficultés lors de la mise en œuvre de la situation d'apprentissage.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Quelles sont les difficultés que tu as rencontrées lors de la mise en œuvre de tes situations d'apprentissage?

Quelles sont tes forces dans la mise en œuvre de situation d'apprentissage?

Es-tu attentif à la réception de ta situation d'apprentissage par les élèves? Qu'as-tu observé?

S'est-il passé des situations où tu t'es senti déstabilisé dans ton rôle d'enseignant? Explique. Comment as-tu réagi? Quels ont été tes outils pour remédier à la situation?

Parle-moi d'un moment où tu t'es senti en contrôle de la situation et que tu étais fier de ton pilotage.

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 5 : Évaluer les apprentissages

Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3

Concevoir ou choisir des instruments ou des modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.

Utiliser des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.

Donner des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression.

Connaître et respecter les balises ministérielles en matière d'évaluation des élèves.

Visée de la compétence pour le stage 3

Lors de ce troisième stage, le stagiaire amène la question de l'évaluation des apprentissages dans son enseignement. Il est nécessaire de s'assurer de la concordance entre les projets proposés et la nature des évaluations. Les normes ministérielles ainsi que les documents officiels sont connues et maîtrisées. Le stagiaire est amené à explorer les formes de rétroactions possibles et élaborer ses propres formes d'évaluation. Il entame la construction de sa posture d'évaluateur en enseignement des arts.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

As-tu fait l'expérience d'évaluer des travaux d'élèves? Parle-moi des enjeux qui ont été mis sur ta route.

Ce stage a-t-il suscité des questionnements de ta part au niveau de l'évaluation en art ? Quels sont-ils?

Quel aspect de ton évaluation nécessiterait un travail d'amélioration?

Avec quelle partie de l'évaluation des apprentissages te sens-tu le plus à l'aise? Pourquoi?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3
Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe.
Instaurer, de concert avec les apprenants, un climat de classe respectueux et sécurisant favorisant la progression des apprentissages et revoir périodiquement avec eux les comportements attendus.
Veiller à une gestion efficace du temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.
Rappeler les mesures de sécurité en place et s'assurer de leur respect, notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.
Aider les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions.
Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour y remédier.
Gérer l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.

Visée de la compétence pour le stage 3
Dans le cadre du troisième stage, le stagiaire fait l'expérience de son autorité dans la classe et adopte une attitude empathique et ouverte. Sa position davantage autonome l'oblige à faire preuve d'organisation, de vigilance et d'attention. Le stagiaire devient l'élément central de la saine ambiance de la classe par ses interventions auprès des élèves. Il les aide à se motiver, se contrôler et se concentrer. Le stagiaire doit aussi veiller à ce que les élèves se retrouvent dans un environnement sécuritaire et adéquat à l'apprentissage.

QUESTIONS D'ÉVALUATION:

Comment définis-tu une bonne gestion de classe? Crois-tu être en mesure d'atteindre ces aspirations à l'heure actuelle?

Parle-moi d'une situation où tu as dû faire une intervention au niveau de la gestion de la classe. Comment qualifies-tu tes interactions?

Que pourrais-tu améliorer au niveau de ta gestion de classe?

Qu'est-ce qui semble être facile pour toi au niveau de la gestion de classe?

Comment peux-tu favoriser davantage l'engagement et le respect des élèves?

Te considères-tu en mesure d'adapter adéquatement ta gestion de classe en cours de route? Donne un exemple.

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3

Moduler les situations d'enseignement et d'apprentissage et le soutien offert aux élèves en fonction de leurs besoins, de leurs défis et de leurs capacités.

Utiliser les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.

Consulter des personnes-ressources, les parents ou la documentation pertinente en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves, et en tenir compte dans son enseignement.

Visée de la compétence pour le stage 3

Comme le troisième stage permet au stagiaire d'être davantage en interaction avec les élèves sous sa charge, il prend aussi davantage conscience des différences de besoins, d'accompagnement et de ressources nécessaires à chaque élève. Le stagiaire doit tenir compte de ses observations dans ses planifications ou l'ajustement de ses planifications ainsi que dans sa mise en œuvre de situations d'apprentissage. Lors de ce stage, une attention particulière doit être accordée à se familiariser avec les rôles et les avantages de l'implication des personnes-ressources et des parents dans l'apprentissage des élèves pour favoriser leur réussite.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Comment qualifies-tu l'hétérogénéité des élèves dans la/les classe/s dans laquelle/lesquelles tu as fait ton stage?

Par quels moyens peux-tu prendre en compte l'hétérogénéité des élèves?

As-tu utilisé des ressources en particulier concernant ses questions?

As-tu eu à modifier ou adapter tes situations d'apprentissage en fonction de l'hétérogénéité des élèves? De quelle manière?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3
Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage.
Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie.
Susciter l'intérêt et la curiosité des élèves pour la discipline enseignée, les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures, l'histoire de la discipline ainsi que les enjeux, les réalisations, les acteurs, les courants de pensée et les débats qui ont marqué son évolution.
Développer chez les élèves la persévérance dans l'apprentissage par un soutien axé sur leurs efforts et leurs progrès.
Prévoir des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.
Favoriser le travail collaboratif, les échanges, la participation et l'entraide chez les élèves.

Visée de la compétence pour le stage 3
À son troisième stage, la posture d'enseignant favorisant le plaisir d'apprendre des élèves a été élaborée et est prête à être mise en œuvre dans le contexte de la classe. Le stagiaire comprend son influence sur la motivation des élèves et utilise sa pédagogie pour favoriser la participation de tous. Il expérimente différentes formes d'interaction pour accroître la curiosité, l'engagement et la persévérance des élèves. Le stagiaire poursuit également sa réflexion sur les moyens de s'approcher des intérêts de chacun.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Comment t'es-tu pris pour construire une relation positive avec les élèves?

Considères-tu que tes interventions auprès des élèves aient eu un impact positif sur le climat de classe?

Comment pourrais-tu susciter davantage le plaisir d'apprendre de tes élèves? Quelles stratégies ou attitudes seraient adéquates selon toi?

Comment crois-tu pouvoir susciter la curiosité de tes élèves?

Y a-t-il eu des moments où tu as amené les élèves à collaborer et s'entraider lors de tes interventions? Explique.

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3
Collaborer avec les membres de l'équipe-école à la définition et au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable.
Travailler de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances, les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.
Collaborer avec les membres de l'équipe-école à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école.
Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques, des pratiques et des règlements qui régissent le fonctionnement de l'école.
Assumer les responsabilités inscrites dans les dispositions de sa convention collective.
Travailler avec l'équipe enseignante, le cas échéant, à la conception de situations d'enseignement et d'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur à l'école.

Visée de la compétence pour le stage 3
Dans son troisième stage, le stagiaire affirme sa position d'artiste-pédagogue et comprend mieux sa position au sein de l'équipe-école. Il peut maintenant avoir un apport significatif dans le changement ou le renforcement des pratiques et politique enseignantes. Le stagiaire doit se sentir concerné par les questions de normes éducatives et de besoins spécifiques à(aux) l'école(s) qui l'accueille. Lors de ce stage, il fait partie de l'équipe enseignante et doit donc collaborer dans chaque tâche reliée à cette équipe dans un esprit collectif et engagé.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Comment les orientations éducatives et les normes de l'école influencent-elles ta posture?

Comment as-tu collaboré à valoriser les attitudes et comportements positifs lors de ton stage? Où ces interventions sont-elles déployées ? Lors de quelles circonstances?

As-tu été témoin de pratique(s) collective(s) de la part des intervenants dans l'école lors de ton stage? Lesquelles?

Comment vois-tu le travail collectif dans une équipe-école? Où t'y inscris-tu en tant que stagiaire? En tant que futur enseignant?

As-tu collaboré, à un moment ou un autre, avec des membres de l'équipe-école? Dans quel but?

Sais-tu comment tu peux t'impliquer dans l'élaboration des politiques de l'école? As-tu été dans une position où tu pouvais participer à ce type de travail?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3

Établir des relations constructives avec la famille et les partenaires de la communauté.

Mettre en œuvre des moyens appropriés de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires.

Saisir les occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage et l'éducation des élèves.

Saisir les occasions de réinvestir le contenu des activités de partenariat dans des situations d'enseignement et d'apprentissage.

Visée de la compétence pour le stage 3

Le troisième stage amène le stagiaire dans un nouveau rôle, celui du médiateur entre l'école et la famille ainsi que les partenaires de la communauté. Il doit s'assurer d'être disponible et engagé envers ceux-ci. Le stagiaire fait l'expérience de la collaboration possible et souhaitée entre toutes les parties. Il fait aussi l'expérience des difficultés qu'il est possible de rencontrer lors de telles interactions et reste ouvert à apprendre de ses difficultés en gardant en tête le bien-être de ses élèves. Le stagiaire est aussi amené à penser sa pédagogie en investissant la famille et des partenaires de la communauté.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

As-tu été en contact avec la famille d'un ou plusieurs élèves? Si oui, dans quel contexte et quels ont été tes interactions? Considères-tu que tu l'aies fait de manière adéquate? Explique.

Si non, y a-t-il un moment où tu considères qu'il aurait été pertinent de le faire? Explique.

As-tu été témoin de situations dans l'école qui favorise l'implication de la famille et des partenaires de la communauté? Quelle est ton opinion sur de telles situations?

As-tu réfléchi à ce que tu souhaites comme implication de la famille dans l'apprentissage de tes élèves? Comment vois-tu la relation enseignant/parent/élève?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3

Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.

Lire, analyser et évaluer, de manière critique, des ouvrages spécialisés et en discuter afin d'en retirer des éléments utiles à sa pratique.

Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique et affermir sa posture d'enseignante ou d'enseignant.

Soutenir et encourager ses pairs dans leur développement professionnel, notamment celles et ceux qui se préparent à entrer dans la profession (stagiaires) ou qui viennent de le faire (enseignantes et enseignants en insertion professionnelle).

Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées.

Participer à la promotion et à la diffusion de projets et d'expériences mettant en valeur l'accomplissement et l'engagement des enseignantes, des enseignants et de leurs élèves.

Visée de la compétence pour le stage 3

Le troisième stage met le stagiaire dans une position active face à ces compétences professionnelles. Il est amené à adopter une posture critique au regard de ses propres forces et faiblesses en tant qu'artiste-pédagogue. Ce troisième stage constitue une opportunité de cerner ses besoins de formation et de se concentrer sur le développement de ses compétences. Ce stage permet aussi au stagiaire d'affirmer sa posture pédagogique et d'évaluer ses interventions. En ce sens, il lui est plus facile de mettre de l'avant les réussites des autres: élèves, enseignants et collègues stagiaires. Il s'implique aussi davantage dans la valorisation de sa profession et des personnes qui la pratiquent.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Quelles stratégies adoptes-tu pour avoir une posture réflexive pendant ton stage ?
Es-tu en mesure de mettre en pratique les résultats de cette réflexivité au sein même de ton stage?
Explique.

T'es-tu senti, à un moment, dans un dilemme au niveau de ta posture enseignante? Explique.

Quels ouvrages, références ou documents as-tu consultés au cours de ton stage? En quoi t'ont-ils été utiles?

Quels moyens déploies-tu pour continuer de développer tes compétences professionnelles?

Y a-t-il un moment où tu as pu diffuser ou faire la promotion des réalisations de tes élèves? Dans quel contexte?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 12 : Mobiliser le numérique

Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3
Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique.
Développer et mobiliser ses habiletés technologiques.
Communiquer à l'aide du numérique.
Produire du contenu avec le numérique.
Développer sa pensée critique à l'égard du numérique.
Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage.
Développer et mobiliser sa culture informationnelle.
Collaborer à l'aide du numérique.
Innover et faire preuve de créativité avec le numérique.

Visée de la compétence pour le stage 3
Dans le cadre du troisième stage, le stagiaire, en plus d'utiliser le numérique dans les actions courantes du travail de l'enseignant, pense au numérique au sein même de ses situations d'apprentissage. Il réfléchit le numérique comme médium et comme outil pour l'enseignement des arts. Il prend en compte les enjeux éthiques et relationnels de la culture du numérique dans ses planifications et son enseignement. Il adopte ainsi une attitude critique face à l'utilisation du numérique et réfléchit à son impact sur l'élève. Au troisième stage, le stagiaire doit aussi explorer l'art numérique et ses applications à l'école.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

Comment considères-tu tes compétences au niveau du numérique? Se sont-elles développées depuis le dernier stage? Comment?

Qu'est-ce qui pourrait t'aider à t'améliorer au niveau de la mobilisation du numérique?

Quels outils numériques as-tu utilisés lors de ton stage? As-tu rencontré des obstacles à leur utilisation? Comment vois-tu l'utilisation du numérique dans une visée d'apprentissage?

De quelle manière l'art numérique a-t-il fait partie de ton stage? Explique.

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les apprenants, les membres de l'équipe-école et la communauté éducative élargie.

Les dimensions de la compétence évaluées au stage 3
Agir et se comporter de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente.
Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions.
Tenir compte du cadre légal en vigueur dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités professionnelles.
Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.
Encourager et souligner les actions ou les comportements qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoise.
Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.
Dénoncer et déconstruire les savoirs, les pratiques, les attitudes et les processus qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d'exclusion et de discrimination.

Visée de la compétence pour le stage 3
Lors du troisième stage, le stagiaire est déjà familier avec les règlements et les normes éthiques de la profession enseignante. Il doit donc se comporter dans le respect de ses principes en tout temps. Le stagiaire est suffisamment alerte pour repérer et dénoncer les comportements ou pratiques qui contreviendraient aux valeurs de l'établissement et qui créent une situation de discrimination ou d'exclusion. Aussi, en tant qu'artiste-pédagogue, le stagiaire prend conscience de l'importance des normes éthiques quant au droit d'auteur, du droit à l'image et du plagiat et implante une pratique rigoureuse de ses dimensions éthiques.

QUESTIONS D'ÉVALUATION :

As-tu pris connaissance d'enjeux éthiques lors de ton stage qui t'étais inconnus auparavant?
Lesquels?

As-tu eu à faire personnellement face à des défis ou problèmes d'ordre éthiques lors de ton stage?
Lesquels? Comment as-tu résolu ces situations?

As-tu remarqué la présence de personnes ressources dans la classe ou à l'extérieur qui ont une influence sur le travail de l'enseignant ? Lesquelles ? Comment considères-tu l'apport de ces personnes ressources?

As-tu été témoin de comportements dignes de mention lors de ton stage?
As-tu été témoins de comportements qui méritaient d'être dénoncés lors de ton stage? Comment as-tu réagi face à cette situation?

Quelles sont tes stratégies pour t'assurer de la confidentialité des informations qui te sont confiés dans le cadre de ta pratique enseignante?

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR OU L'ÉVALUATRICE :

**POINTS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNELS
ET PISTES D'AMÉLIORATION**

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page below the title. It is intended for students to write their professional development points and improvement paths.

ANNEXE 1 - L'avant-projet de stage

L'avant-projet de stage peut être considéré comme une sorte d'engagement de la part du stagiaire envers les tâches qu'il compte effectuer durant son stage. Lors d'une rencontre préparatoire au déroulement du stage, le stagiaire présente son avant-projet de stage et discute des éléments de contenu avec l'enseignant associé.

AVANT-PROJET

Stage d'enseignement des arts plastiques au primaire

Nom du stagiaire : _____

Téléphone du stagiaire : _____

Courrier électronique : _____

École : _____

Adresse de l'école : _____

Téléphone – Télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

Nom de l'enseignant associé : _____

Téléphone (à domicile facultatif) : _____

Description des tâches prévues :

Qu'est-ce que je compte observer lors des premières journées du stage ?

Quelles sont les tâches que je souhaite effectuer lors des interventions pédagogiques tenant compte des préparations de cours de l'enseignant associé ?

Quelle activité d'apprentissage je souhaite piloter lors de la prise en charge graduelle des groupes d'apprenants ?

Quelles sont les autres tâches de l'enseignant dont j'aimerais avoir la charge (responsabilité, comité, surveillance, etc.) ?

Joindre à cet avant-projet l'horaire détaillé du stage et la fiche de planification.

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Date : _____

ANNEXE 2 - L'observation participante

L'observation participante (Mucchielli, 1996) est un dispositif de travail favorisant l'apprentissage par l'immersion dans un groupe social sur le terrain. Les ethnologues définissent l'observation participante comme un moyen privilégié pour comprendre de l'intérieur les réalités de la vie quotidienne d'un milieu donné. L'observation participante consiste donc à partager temporairement le quotidien du groupe étudié (ex.: les enseignants et les autres professionnels du milieu scolaire dans l'exercice de leurs fonctions) en participant réellement à la vie et aux activités se déroulant sur le terrain d'étude (ex. : la classe et l'école). L'observation s'attarde au réel, au quotidien, à la culture et aux comportements sociaux vécus à travers les relations humaines. Dans la quête ethnologique, l'accent est mis sur l'observation des détails de la vie quotidienne par le regard ou toute autre technique telles que l'écoute, le questionnement, la consultation de documents ou le partage du quotidien. L'observation permet de repérer les concordances ou les écarts qui peuvent se manifester entre ce que l'on dit faire et ce que l'on fait.

La participation implique de s'engager dans les activités du terrain et de se conformer aux règles de vie sociale du milieu concerné. L'observation participante permet un accès progressif aux savoirs pertinents et partagés par un groupe social et est d'abord une forme de socialisation plutôt qu'une participation de type affectif ou psychologique (Piette, 1996 cité dans Mucchielli, 1996). Des notes doivent être prises systématiquement tout au cours du processus d'observation participante à l'aide de grilles d'observation. Ces notes sont, par la suite, analysées et interprétées pour organiser sa compréhension des phénomènes étudiés.

Observation participante relative au thème *l'école, milieu de vie et environnement éducatif*

Chaque stagiaire fait connaissance avec des enseignants associés, visite le milieu scolaire et concentre son attention sur la vie scolaire de l'école et des groupes-classes qui sont sous la responsabilité des enseignants associés. Le stagiaire rencontre ainsi des apprenants et les différents acteurs de l'école (membres de la direction, du personnel enseignant et non enseignant, délégué syndical, etc.) afin d'échanger avec eux et de collaborer aux activités prévues au calendrier de l'école et des groupes-classes des enseignants associés. Le stagiaire prend aussi connaissance des documents officiels de l'école (projet éducatif, règlements de l'école, etc.) et en discute avec les enseignants associés et les différents acteurs scolaires rencontrés. Le stagiaire doit principalement porter son attention sur le rôle des différents acteurs de l'école, les services éducatifs offerts, les différentes clientèles de l'école et leurs caractéristiques, les activités parascolaires, l'encadrement et la surveillance, le conseil d'établissement, le syndicat des enseignants, etc.

Observation participante relative au thème *les responsabilités propres à la fonction enseignante*

Chaque stagiaire concentre son attention et sa réflexion sur les nombreuses tâches qui sont la responsabilité des enseignants dans le cadre de leurs fonctions. Par le fait même, le stagiaire observe les compétences requises pour répondre aux exigences des différentes tâches rencontrées. Le stagiaire discute alors avec des enseignants afin, d'une part, de comprendre les responsabilités propres à la fonction enseignante et, d'autre part, de se sensibiliser aux compétences professionnelles à développer pour assumer pleinement ces responsabilités. Le stagiaire doit principalement porter son attention sur les diverses responsabilités des enseignants tant à l'intérieur de l'école qu'à l'extérieur de celle-ci, la dimension éthique de la profession enseignante, la démarche de développement professionnel, etc.

Observation participante relative au thème *la classe, lieu d'apprentissage et de socialisation et prise en charge d'activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage*

Chaque stagiaire réalise une observation participante de situations de classe impliquant les différents groupes-classes des enseignants associés œuvrant dans des domaines d'apprentissage correspondant ou non à la discipline étudiée.

Le stagiaire doit principalement porter son attention sur les situations d'apprentissage proposées aux apprenants, le fonctionnement des groupes-classes, l'adaptation des interventions aux besoins des apprenants présentant un handicap ou des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, la communication (écrite, orale ou non verbale) en classe, les rapports sociaux entre les apprenants et ceux entre les apprenants et les enseignants, la responsabilisation des apprenants, etc. Le stagiaire prend aussi en charge certaines activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage sous la supervision de l'enseignant associé. Le stagiaire procède ensuite à des réflexions et à des échanges avec cet enseignant associé ou d'autres enseignants concernant cette expérimentation afin de compléter sa formation.

ANNEXE 3- Le journal de bord et l'analyse réflexive

Lors de séminaires antérieurs à ce stage, vous vous êtes sûrement interrogés afin de comprendre l'essence du geste d'enseigner. L'enseignement est un acte complexe, intuitif qui fait appel à toutes les dimensions de la personne. Cet acte se déroule dans l'instant et est révélateur de la personne. Le geste spontané de l'enseignement représente le geste le plus évolué qu'il puisse poser à un moment de son développement.

C'est véritablement la pratique professionnelle qui est la base du perfectionnement. Entre la théorie épousée et la théorie d'expérience, il y a souvent une grande différence. C'est véritablement lorsque nous formulons nos théories d'expérience que nous rendons explicite ce que nous connaissons implicitement. Il devient alors possible d'évaluer nos gestes et de changer.

C'est la pratique quotidienne et son analyse systématique qui donnent accès à cette théorie implicite. Le changement émerge de l'interaction entre la réalité et celui qui en fait l'analyse. La connaissance précède la capacité que l'on a de l'exprimer. En cela, l'acte d'enseigner est un geste d'art.

Suite à cela, il nous est apparu essentiel comme outil d'apprentissage, de compréhension, de changement, de croissance et de dépassement de nous investir dans un journal de bord. Ce dernier est un outil sensible qui nous donne accès à notre monde intérieur. C'est en devenant conscient de nos actes et de nos intentions, par l'entremise de l'introspection, que nous pourrions nous comprendre nous-mêmes et changer.

Le journal de bord, près du cahier de notes de l'artiste, sera un espace pour nous, où les modes d'expression telles que l'écriture, l'expression plastique, etc., serviront à porter un regard sensible sur les expériences vécues en classes et sur ce qu'elles nous apprennent à propos de nous-mêmes.

ANNEXE 4 – Définitions, rôles et responsabilités

Définitions

Le stagiaire

Étudiant au programme de baccalauréat en enseignement des arts de l'Université du Québec à Chicoutimi et inscrit à un stage d'enseignement en milieu scolaire et secondaire à devenir un enseignant spécialisé en arts dans les écoles primaires.

L'enseignant associé

Enseignant qui reçoit un stagiaire dans sa classe pour une période déterminée et fait cheminer le stagiaire dans l'acquisition des attitudes, des habiletés et des compétences requises par la profession.

Le superviseur de stage

Professeur de l'université ou personne déléguée par l'université qui est chargé d'assurer l'encadrement pédagogique du stagiaire en collaboration avec l'enseignant associé, la direction de l'école et la direction de l'Unité d'enseignement en arts.

La direction de l'établissement scolaire

La personne mandatée par la Commission scolaire qui a la responsabilité administrative et pédagogique de l'école où se fait le stage.

Le bureau de la formation pratique en enseignement

Service offert par l'Université, rattaché au décanat du premier cycle. La personne responsable de ce service coordonne l'organisation technique et administrative des stages.

La direction de l'Unité d'enseignement en arts

Professeur de l'Université qui anime le conseil de l'unité et voit à l'exécution de ses décisions. Il veille à la qualité de la formation des étudiants du programme, assumant la responsabilité pédagogique de toute activité, y compris des stages.

Le décanat des études de premier cycle

L'organisme qui, sous la direction d'un doyen, assume la responsabilité de tous les programmes de formation de premier cycle à l'Université.

ANNEXE 5 – Rôle et responsabilités du stagiaire

Les stages ont pour but d'amener le futur enseignant à assumer graduellement la responsabilité complète de toutes les tâches dévolues à un enseignant. Pour ce faire, le stagiaire assume le rôle et les obligations qui suivent :

- Participer aux réunions organisées par l'Université avant, pendant et après le stage ;
- Développer les connaissances, les habiletés et l'éthique essentielles à l'exercice de la profession enseignante, entre autres : l'habileté à communiquer, à travailler en équipe, à recueillir des observations pertinentes, à concevoir, à organiser et à mener une intervention éducative, à évaluer la pertinence ;
- Se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel il évolue (structure, organigramme, fonctionnement, personnel, programme, etc.) ;
- Apprendre à évaluer ses forces et ses faiblesses de façon à pouvoir composer avec elles et ainsi actualiser ses potentialités et améliorer sa pratique éducative ;
- Être présent à l'école selon le calendrier scolaire, qu'il y ait enseignement, examens, journées de planification ou autres activités ;
- Avertir la direction de l'école, l'enseignant associé et le superviseur de stage s'il doit, pour une raison majeure, s'absenter ;
- Participer, conformément aux objectifs du stage et selon les indications de l'enseignant associé, à toutes les activités de la classe et de l'école auxquelles il est admis ;
- Collaborer étroitement avec l'enseignant associé, la direction de l'école et le superviseur de stage tout au long du stage ;
- Remettre à l'enseignant associé et au superviseur de stage, aux dates indiquées, un exemplaire des travaux demandés en rapport avec les objectifs du stage et les modes de fonctionnement ;
- Communiquer avec l'enseignant associé, la direction de l'école, le superviseur de stage pour solutionner les problèmes inhérents au fonctionnement du stage, en se référant au rôle et obligations de chacun ;
- Signer l'évaluation finale pour manifester qu'il en a pris connaissance.

ANNEXE 6 – Rôle et responsabilités de l'enseignant associé

Dans le but d'aider le stagiaire à s'approprier les objectifs de formation visés par le stage, l'enseignant associé assume les responsabilités qui suivent :

- Participer aux réunions organisées par l'Université avant, pendant et après le stage;
- Conserver l'entière responsabilité de son groupe-classe au point de vue professionnel et légal, durant toute la durée du stage ;
- Être présent à l'école pendant toute la durée du stage pour répondre aux besoins de son groupe-classe et du stagiaire ;
- Préparer le séjour du stagiaire : lieu de travail, horaire et règlements de la classe et de l'école;
- Accueillir le stagiaire, le présenter à ses apprenants et l'intégrer au groupe-classe ;
- Informer le stagiaire sur les services et le fonctionnement du groupe-classe et de l'école ;
- Échanger avec le stagiaire sur les programmes et les guides pédagogiques utilisés et présenter le matériel didactique ;
- Échanger avec le stagiaire sur les objectifs d'apprentissage des apprenants ;
- Accompagner le stagiaire pour l'habiliter progressivement à maîtriser la pratique éducative ;
- Identifier avec le stagiaire les facteurs qui influencent le climat et l'organisation de la classe, les objectiver, en discuter et chercher ensemble les moyens d'améliorer la situation ;
- Observer le stagiaire en situation pédagogique, lui procurer l'aide nécessaire et lui assurer une évaluation interactive équitable fondée sur ses observations ;
- Faciliter l'intégration des expériences quotidiennes par les remises en question relatives aux exigences de la profession ;
- Inciter le stagiaire à prendre des initiatives afin de développer son propre style d'intervention pédagogique ;
- Informer le stagiaire des besoins éducatifs des apprenants et, s'il y a lieu, du suivi à communiquer aux parents ;
- Communiquer à la direction de l'école les observations pouvant améliorer l'organisation et le fonctionnement des stages ;
- Collaborer étroitement avec l'Université par l'intermédiaire du superviseur de stage ;
- Participer régulièrement à des évaluations formatives avec le stagiaire, le superviseur de stage et la direction de l'école, s'il y a lieu.

ANNEXE 7 – Rôle et responsabilités du superviseur de stage

Dans le but d'aider le stagiaire à s'approprier les objectifs de formation visés par le stage, le superviseur de stage assume les responsabilités qui suivent :

- Participer aux réunions organisées par l'Université avant, pendant et après le stage ;
- Établir l'horaire des visites et le plan de supervision en collaboration avec l'enseignant associé, le stagiaire et la direction de l'école si possible ;
- Respecter et faire respecter les politiques de l'Université et de l'école, tout spécialement en ce qui concerne l'organisation et la réalisation des stages ; le tout, conformément aux protocoles d'entente entre l'Université et la Commission scolaire ;
- Entretenir un dialogue respectueux et professionnel avec la direction de l'école, l'enseignant associé et le stagiaire ;
- Voir au maintien d'un climat de collaboration entre le stagiaire, l'enseignant associé et la direction de l'école pour garantir une relation d'aide efficace au bénéfice du stagiaire ;
- Encourager et soutenir les efforts de l'enseignant associé pour faire vivre au stagiaire une suite d'expériences pédagogiques diversifiées et enrichissantes ;
- Entretenir la motivation du stagiaire pour l'apprentissage progressif des attitudes, des habiletés et des comportements professionnels ;
- Collaborer avec le stagiaire à la préparation de certaines activités d'enseignement ou à son intégration à des activités organisées par l'école ;
- Détecter les difficultés qui surgissent dans le fonctionnement du stagiaire, les étudier avec lui, l'enseignant associé, la direction de l'école et, s'il y a lieu, avec la direction du programme et du service des stages ;
- Recueillir les données sur l'apprentissage progressif de la profession par le stagiaire, lui assurer une rétroaction et suggérer, s'il y a lieu, de nouvelles stratégies pour de nouveaux essais ;
- Participer régulièrement à des évaluations formatives avec le stagiaire, l'enseignant associé et la direction de l'école, s'il y a lieu ;
- Communiquer avec le bureau des stages en cas de difficulté de fonctionnement organisationnel du stage ou avec la direction de l'unité pour les problèmes concernant le suivi pédagogique ;
- Assumer, conformément au règlement de l'Université et des normes de l'unité, la responsabilité de l'évaluation sommative finale : animer la conférence d'évaluation finale, remplir avec la collaboration de l'enseignant associé la grille d'évaluation, voir aux signatures requises, évaluer le rapport de stage du stagiaire, attribuer la note finale d'ensemble.

ANNEXE 8 – Arrêt de stage en milieu scolaire

L'arrêt d'un stage est considéré comme une mesure exceptionnelle et doit respecter les règles d'éthique professionnelle. La procédure d'arrêt de stage permet au stagiaire, à l'enseignant associé ou au superviseur de stage de mettre fin à un stage pour des motifs sérieux d'ordre personnel ou pédagogique.

Selon l'entente négociée par l'Université et le milieu scolaire, tous les problèmes ou difficultés qui pourraient se poser avant ou pendant un stage devront faire l'objet de discussions entre l'Université et la commission scolaire dans le but de régler rapidement les problèmes ou les difficultés (article 7.3 du protocole d'entente).

L'arrêt du stage peut être demandé soit par le stagiaire, soit par le superviseur de stage, soit par l'enseignant associé ou la direction de l'école.

Lorsqu'un stagiaire veut mettre fin à son stage pour des motifs pédagogiques sérieux, il doit respecter les éléments suivants de la procédure :

- Le stagiaire doit aviser le superviseur de stage des raisons pour lesquelles il veut mettre fin à son stage ;
- Dans certains cas, le superviseur de stage observe le stagiaire en classe et rencontre l'enseignant associé et la direction de l'école ;
- Le superviseur de stage consulte le responsable du programme et l'informe de la situation ;
- Lorsque la décision est prise, le responsable du programme avise dans les meilleurs délais le bureau des stages ;
- Le bureau des stages avise la direction de l'école et le responsable des stages de la commission scolaire.

Lorsqu'un superviseur de stage juge important de mettre fin au stage d'un étudiant pour des motifs sérieux, il doit respecter les éléments suivants :

- Le superviseur de stage doit, obligatoirement, effectuer une visite de supervision dans le milieu scolaire ;
- Le superviseur de stage discute de la situation avec l'étudiant, l'enseignant associé, la direction de l'école et le responsable du programme ;
- Lorsque la décision est prise, le responsable du programme avise dans les meilleurs délais le bureau de stages ;
- Le bureau des stages avise la direction de l'école et le responsable des stages de la commission scolaire.

Lorsque l'enseignant associé ou la direction de l'école souhaite mettre fin au stage d'un étudiant, il doit respecter les éléments suivants :

- L'enseignant associé ou la direction de l'école avise le superviseur de stage ;
- Selon la situation, le superviseur de stage effectue une visite ;
- Le superviseur de stage et le responsable du programme déterminent quelle sera la suite à donner avec le stagiaire et l'école ;

- Lorsque la décision est prise, le responsable du programme avise dans les meilleurs délais le bureau des stages.

Dans la majorité des cas, un arrêt de stage est considéré comme un échec du stage. Cependant, pour des raisons jugées pertinentes par le superviseur de stage et le responsable de programme, d'autres possibilités de notation peuvent être envisagées.

ANNEXE 9 -Procédure d'intervention en cas de difficultés majeures

A priori, tous les stagiaires souhaitent devenir de bons enseignants, mais force est de constater que certains éprouvent plus de difficulté que d'autres à y parvenir. Généralement, un accompagnement adéquat – des observations réalisées sur une base régulière suivies de rétroactions constructives – permet d'en arriver à des améliorations considérables. Or, il arrive que les difficultés persistent, et ce, même après plusieurs interventions (échanges, modélisation, etc.) de l'enseignant associé et du superviseur universitaire. Lorsque la situation devient très préoccupante, si par exemple l'apprentissage des apprenants est compromis, il faut compléter sans tarder, au plus tard à la mi-stage, la « *Procédure d'intervention en cas de difficultés majeures en stage* », laquelle comporte les quelques étapes décrites ci-après.

Dans un premier temps, l'enseignant associé, le superviseur et le stagiaire discutent des aspects à améliorer et nomment clairement les problèmes vécus en établissant, si possible, des liens avec le Référentiel de compétences pour la formation à l'enseignement (MELS, 2001). Ensemble, ils fixent des objectifs réalistes et identifient des moyens permettant au stagiaire de s'améliorer significativement dans un délai raisonnable. Les intervenants doivent s'assurer que le stagiaire saisit bien la nature des problèmes évoqués, les recommandations (suggestions, conseils, etc.) qui lui sont faites ainsi que les actions requises pour en arriver aux améliorations souhaitées. Dans un deuxième temps, le stagiaire met en pratique les moyens d'action favorisés tout en procédant, avec l'aide des intervenants qui l'accompagnent, à une analyse approfondie de ses pratiques éducatives. Enfin, à l'issue des délais prescrits, lors de rencontres subséquentes avec le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur complètent la partie « Commentaires concernant les améliorations » en précisant dans quelle mesure les objectifs ont été atteints et en indiquant des recommandations quant à la suite des événements. En l'absence de progrès significatifs, ces deux acteurs clés, en collaboration avec la direction du programme universitaire, prennent une décision à savoir si le stagiaire doit poursuivre son stage ou plutôt y mettre fin. La démarche à suivre en cas d'arrêt de stage est précisée dans le document *Guide à l'intention des étudiants stagiaires en enseignement* (Bureau de la formation pratique en enseignement, UQAC). À la fin de chacune des rencontres, le stagiaire, l'enseignant associé et le superviseur universitaire doivent signer et dater la procédure d'intervention, laquelle sera annexée au rapport d'évaluation sommative et déposée à la direction du programme concerné.

Il est fortement suggéré d'informer la direction de l'école et, au besoin, de solliciter son aide dès le début de l'application de cette procédure de suivi pour la gestion des difficultés majeures en stage.

Objectifs à atteindre	Moyens d'action	Échéancier
Objectif 1		
Objectif 2		
Objectif 3		

Date de la prochaine rencontre afin d'assurer le suivi : _____

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Signature du superviseur : _____

Signature de la direction : _____

RENCONTRES DE SUIVI

PREMIÈRE RENCONTRE

Date : _____

Commentaires concernant les améliorations :

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Signature du superviseur : _____

Signature de la direction : _____

DEUXIÈME RENCONTRE (si nécessaire)

Date : _____

Commentaires concernant les améliorations :

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Signature du superviseur : _____

Signature de la direction : _____

TROISIÈME RENCONTRE (si nécessaire)

Date : _____

Commentaires concernant les améliorations :

Signature du stagiaire : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Signature du superviseur : _____

Signature de la direction : _____